

Inondations : plus de 800 points noirs recensés

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5910 - Lundi 5 juin 2023 - Prix : 10 DA

L'ouverture des candidatures débute aujourd'hui

Le recrutement des titulaires de magistère et de doctorat engagé

Page 2

La demande sur ce produit est en hausse

Les dattes algériennes conquièrent de nouveaux marchés

Page 2

Début aujourd'hui des épreuves du BEM

Fuite des sujets et fraude : dernières mises en garde contre les tricheurs



PH/D. R.

Les épreuves du Brevet d'enseignement moyen débutent aujourd'hui. Ils seront 800 061 candidats, dont 52 % de filles, à passer les épreuves à travers 2 967 centres d'examen. Les ministères de l'Education et de la Justice ont émis les dernières mises en garde contre les différentes pratiques de triche, assurant que «les parquets généraux vont requérir de lourdes peines à l'encontre des personnes impliquées dans les affaires portant atteinte à la probité des examens». [Page 3](#)

Générale de «Voix de sable»

Une belle performance-danse présentée aux Algérois

Page 7



Coupe de la Confédération (finale/retour) USMA-Young Africans (0-1)

Les «Rouge et Noir» accrochent leur première étoile africaine

Page 15

Risques à travers le territoire national

Inondations : plus de 800 points noirs recensés

■ L'Algérie est confrontée, ces dernières années, aux effets dévastateurs des inondations qui touchent plusieurs régions du pays. La stratégie de lutte contre ce phénomène a permis l'identification de plus de 800 sites à risques à travers le territoire national.

Par Louisa A. R.

Cette année encore, les inondations ont causé des dégâts importants. Selon le directeur de l'exploitation de l'Office national de l'assainissement, Salah Lahlah, plus de 800 sites à risques d'inondations ont été recensés. Lors de son passage à l'émission «Invité de la matinée», de la Chaîne 1, Lahlah Salah a expliqué que «ces zones, classées selon le degré du risque, ont été recensées grâce à l'utilisation des technologies modernes, en coordination avec l'Agence spatiale algérienne, ainsi qu'au travail de terrain effectué par les services de l'Office national de l'assainissement en coordination avec de nombreux secteurs». En prévision de toute urgence, ces points noirs sont surveillés, fera remarquer l'invité de la radio. Il a expliqué que les changements climatiques et le réchauffement planétaire ont joué un rôle majeur dans les récentes inondations qui ont touché de nombreuses villes algériennes. Il a souligné que «ce phénomène n'est pas l'apanage de l'Algérie seulement, mais a également touché de nombreux pays du monde, provoquant des déséquilibres climatiques et des perturbations dans les saisons». Ainsi, il est devenu nécessaire, a-t-il recommandé, de prendre des mesures pour faire face à ces dangers, dans le but d'en réduire la gravité. A cet égard, il a révélé que «l'Office national de



PH/D. R.

l'assainissement, qui relève du secteur des Ressources en eau, s'appuie sur deux axes pour faire face à ces dangers. Il s'agit, selon l'intervenant, de la prévention en prenant des mesures avant la saison automnale, par des campagnes de nettoyage de tous les canaux d'évacuation des eaux et de drainage des pluies, en coordination avec les pouvoirs publics. La deuxième étape est l'intervention en cas d'inondations, en coordination avec les différents services concernés, qui consiste en la mobilisation des moyens locaux nécessaires. Par ailleurs, l'invité de la radio a estimé que le réseau d'assainissement dans certaines régions est incapable

d'absorber les quantités de pluie qui tombent, en raison de certains comportements négatifs dans l'élimination des déchets et leurs jets aléatoires, ce qui aggrave la situation en cas d'importantes précipitations. Le directeur de l'exploitation a évoqué également le phénomène du vol des couvercles d'avaloirs, qui s'est aggravé ces dernières années, allant même jusqu'à provoquer des accidents de la circulation. D'autre part, Salah Lahlah a souligné que compte tenu de la rareté de l'eau, le recours à des sources non traditionnelles est devenu nécessaire, à travers l'utilisation des eaux usées qui peuvent offrir un potentiel considérable pour l'irri-

gation agricole et d'autres utilisations dans le domaine industriel. Il a indiqué que «le parc national des stations d'épuration compte 211 stations, dont 170 stations surveillées par l'Office National d'Assainissement, 11 stations par des concessionnaires et 30 stations surveillées par les municipalités et diverses directions des ressources en eau». M. Lahlah a ajouté que ces stations peuvent traiter un milliard de mètres cubes par an et que ce nombre passera à l'horizon 2026 à 1,4 milliard de mètres cubes par an, grâce aux 30 stations qui soutiendront le parc à l'avenir.

L. A. R.

L'ouverture des candidatures débute aujourd'hui

Le recrutement des titulaires de magistère et de doctorat engagé

Le ministère de l'Enseignement supérieur a annoncé le lancement du processus de recrutement des titulaires de magistère et de doctorat. Ces opérations de recrutement débutent à partir d'aujourd'hui. A cet effet, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a appelé, hier dans un communiqué, les titulaires de doctorat et de magistère, non salariés, qui se sont inscrits sur la plateforme numérique pour recenser les titulaires de doctorat et de magistère, à déposer leur dossier de candidature pour participer au recrutement afin de rejoindre le poste de professeur adjoint classe «B» dans les établissements universitaires pour l'année 2023. Les services du département de Baddari ont précisé que les personnes concer-

nées doivent utiliser le même compte électronique avec lequel elles se sont inscrites précédemment, et que la période du dépôt des dossiers de candidature via la plateforme numérique est fixée à partir d'aujourd'hui, à 14h00 jusqu'au dimanche 25 juin à minuit (00:00). Le ministère de tutelle a dévoilé les pièces requises dans le dossier d'inscription. Le ministre a fait savoir, il y a quelques jours, que le recrutement des titulaires de magistère et de doctorat sera effectué selon plusieurs formules, dont le recrutement sur titre aux postes de maîtres-assistants - catégorie B -, le recrutement aux postes de chercheurs permanents, ou encore sous forme de contrats dans l'enseignement ou la recherche. «Les démarches nécessaires sont engagées avec les autorités

concernées pour mettre en œuvre les propositions de recrutement de cette catégorie, au cours de l'exercice 2023, en vue d'atteindre les résultats souhaités et absorber un grand nombre de diplômés», avait souligné le ministre. Début mai, Kamel Baddari a annoncé que son ministère avait affecté «5 310 postes budgétaires au recrutement des porteurs de diplômes de doctorat et de magistère, dont 2555 postes pour les maîtres-assistants classe "B", 601 aux chercheurs au niveau des centres de recherche et 556 aux boursiers de retour au pays». Le recrutement des titulaires de magistère et de doctorat dans des postes universitaires a été approuvé lors du Conseil des ministres du 14 mai. En effet, le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a ordon-

né, à l'occasion, de procéder au recrutement «immédiat» des titulaires de magistère et de doctorat, selon un communiqué de la Présidence de la République. L'Union nationale des titulaires de magistère et de doctorat a, par la voix de son coordinateur national, Mourad Badi, «salué la décision du chef de l'État Abdelmajid Tebboune d'accélérer le recrutement des titulaires de magistère et de doctorat». De son côté, la Fédération nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (FNESRS) avait affirmé que cette décision «exprime l'engagement de l'État à préserver ses compétences et les élites universitaires, notant que l'emploi de ce segment se fera à travers plusieurs mécanismes».

Meriem B.

La demande sur ce produit est en hausse
Les dattes algériennes conquièrent de nouveaux marchés

LES DATTES algériennes sont désormais exportées dans de nouveaux marchés étrangers. Selon Tarek Ben Abderrahmane, président de la Chambre de commerce et d'Industrie «Zibans», ce produit algérien, le meilleur au monde, a conquis de nouveaux espaces commerciaux, à savoir l'Australie, l'Indonésie, le Bangladesh, l'Azerbaïdjan ainsi que le Congo, l'Angola, le Sénégal et le Ghana. A cela s'ajoutent les marchés traditionnels tels que la France, la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, le Canada, la Mauritanie et les Emirats arabes unis. Selon M. Ben Abderrahmane, repris par des médias, plus de 300 opérations d'exportation ont été effectuées au niveau de la Chambre de commerce des Zibans, sans compter les opérations similaires effectuées au niveau de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) vers des pays arabes. 30 000 quintaux de dattes ont été exportés durant les cinq premiers mois de l'année. «Une quantité importante», a-t-il souligné, précisant que ce volume est appelé à doubler à la fin de l'année en cours. Cela d'autant que la demande sur les dattes algériennes est en hausse d'une année à une autre. En 2022, les quantités exportées étaient de 52 000 quintaux et de 36 000 quintaux en 2021. Selon le président de la Chambre de commerce et d'Industrie «Zibans», le nombre d'exportateurs de dattes, à titre d'exemple vers la Mauritanie, est passé de 1 à 17 opérateurs durant l'année en cours. De son côté, le propriétaire de l'entreprise Ghazal d'emballage et d'exportation de dattes, Azzedine Ghazal, a indiqué que les dattes algériennes, notamment Deglet noir, ont conquis les marchés de l'Amérique latine tels que l'Argentine et le Brésil. Pour sa part, le propriétaire du Groupe El Baraka, Ali Manaa, a affirmé que l'exportation des dattes vers de nouveaux marchés est «un grand pas» renseignant sur la volonté de l'exportateur algérien. Il a indiqué que son entreprise a exporté cette année 40 tonnes vers la Malaisie ainsi que d'autres quantités de dattes et ses dérivés vers la France, l'Allemagne, la Suède et l'Italie.

Massi S.

Début aujourd'hui des épreuves du BEM

Fuite des sujets et fraude : dernières mises en garde contre les tricheurs

■ Les épreuves du Brevet d'enseignement moyen débutent aujourd'hui. Ils seront 800 061 candidats, dont 52 % de filles, à passer les épreuves à travers 2 967 centres d'examen. Les ministères de l'Education et de la Justice ont émis les dernières mises en garde contre les différentes pratiques de triche, assurant que «les parquets généraux vont requérir de lourdes peines à l'encontre des personnes impliquées dans les affaires portant atteinte à la probité des examens».



Ph/D. R.

concernée par cette question», ajoute la même source. Cette opération vise à «garantir la crédibilité des examens et préserver l'avenir des élèves, particulièrement ceux candidats à des examens décisifs», selon le ministère. Les parquets généraux vont requérir de «lourdes peines» à l'encontre des personnes impliquées dans les affaires portant atteinte à la probité des examens, conclut le communiqué. Par ailleurs, il est à noter que le ministre de l'Education nationale a affirmé qu'il «veillera personnellement et directement sur le déroulement de l'examen du BEM (session 2023), depuis la réception et la sécurisation des sujets au niveau des centres d'examen jusqu'à la fin des épreuves». Dans ce contexte, le ministre a insisté sur l'impératif de respecter les procédures relatives à cet examen, notamment concernant «la discipline et le respect des heures d'ouverture officielle des centres par les encadreurs et les candidats, des heures d'entrée et de sortie, ainsi que le respect de la réglementation en vigueur en la matière», affirmant la nécessité d'«assurer un climat propice aux candidats parmi les personnes aux besoins spécifiques et à ceux qui se trouvent dans des établissements hospitaliers». Belabed a appelé, dans ce contexte, à «la vigilance et la prudence, outre le suivi en temps réel de toutes les étapes de l'opération jusqu'à la fin des épreuves», relevant l'obligation de «contrôler, par la force de la loi, les cas de triche», ce qui implique «l'intensification des efforts pour préserver la crédibilité des épreuves». Enfin, afin d'assurer la prévention et la sécurisation des candidats et du personnel d'encadrement en prévision des examens du baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen, la Direction générale de la Protection civile (DGPC) a mis en place un dispo-

sitif opérationnel composé de 18 550 agents d'intervention, tous grades confondus. T. K.

Loi organique relative aux lois de finances Journées d'étude au profit des SG et des walis délégués

UN CYCLE de journées d'étude sur le nouveau système budgétaire prévu par la loi organique relative aux lois de finances 18-15 du 2 septembre 2018, a été lancé, hier à Alger, au profit des secrétaires généraux des wilayas et des walis délégués. Organisées par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire en collaboration avec le ministère des Finances, ces journées d'étude visent à faire connaître le nouveau système budgétaire aux cadres locaux, mais aussi à en vulgariser les concepts. La maîtrise, par les SG et les walis délégués, des concepts du nouveau système budgétaire, entré en vigueur début 2023, leur permettra de s'y adapter et d'évaluer le budget en s'appuyant sur ce nouveau dispositif, a-t-on appris auprès du ministère de l'Intérieur. Quelque 68 participants entre SG et walis délégués prennent part à ces journées d'étude en deux groupes. Le premier entamera la formation dimanche et lundi, tandis que le deuxième suivra cette formation mardi et mercredi. Ces journées d'étude font suite à celles organisées au profit des walis durant le premier trimestre de cette année. Elles s'inscrivent dans le cadre des efforts fournis par le ministère de l'Intérieur en collaboration avec le ministère des Finances pour généraliser ce nouveau système au niveau des administrations locales. Elles interviennent, en outre, dans le cadre de la mise en œuvre des réformes engagées par le gouvernement en matière de gestion publique, dans le souci de s'orienter vers un nouveau concept basé sur la gestion par objectif, où l'évaluation ne s'appuie plus sur la consommation des affectations financières, mais plutôt sur les résultats obtenus, ce qui permettra de conférer «davantage de transparence à la gestion du denier public». Le nouveau système budgétaire est basé sur l'élaboration d'un budget d'objectifs et de résultats permettant aux responsables de lancer des initiatives dans l'objectif d'obtenir les résultats escomptés. R. N.

Par Thinhinane Khouchi

Enfin, le jour J est arrivé pour les candidats au BEM. En effet, après une année d'attente, de révisions, de stress et de préparations, plus de 800 000 collégiens entament aujourd'hui trois jours d'examen. Le premier jour, les candidats débuteront les épreuves avec la langue arabe, de 11h à 12h30 sciences physiques et technologie. L'après-midi sera consacré de 14h30 à 15h30 à l'éducation islamique et de 16h à 17h à l'éducation civique. Pour le programme de la deuxième, les élèves vont passer de 8h30 à 10h30 l'épreuve de mathématiques et de 11h à 12h30 celle de langue anglaise. L'après-midi de 14h30 à 16h ils plancheront sur l'histoire et la

géographie. Pour la troisième et dernière journée d'examen, de 8h30 à 10h30 langue française, de 11h à 12h30 sciences de la nature et de la vie, l'après-midi de 14h30 à 16h langue amazighe. Afin de lutter contre toutes formes de triche lors de ces épreuves, le ministère de la Justice, en coordination avec les secteurs concernés, a pris une série de mesures proactives pour prévenir et lutter contre les la fraude et la fuite des sujets des examens officiels prévus juin courant, indique, hier, un communiqué de ce département ministériel. «Dans le cadre de la sécurisation du déroulement des examens officiels prévus juin en cours, le ministère de la Justice a pris en coordination avec les secteurs concernés : les ser-

vices de Police judiciaire et l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication, une batterie de mesures proactives pour prévenir et lutter contre les crimes de fraude et de fuite de sujets des examens au moyen, notamment, des TIC», précise le ministère. A ce titre, «une cellule de veille et de suivi a été mise en place au niveau de chaque cour sous la présidence du procureur général. La cellule comprend également, en tant que membres, le directeur de l'Education, le chef de la sûreté de wilaya, le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le chef du service régional de la sécurité intérieure et toute autre personne

Brigades composées de représentants du Commerce, de la Santé, de l'Education...

Inspection des cantines scolaires mobilisées pour les épreuves du BEM

Une opération d'inspection a été entamée hier, à travers les cantines scolaires de Médéa qui vont assurer la restauration des candidats aux épreuves du Brevet d'enseignement moyen et de l'encadrement affecté au niveau des centres d'examen, a-t-on appris auprès de la Direction locale du commerce et de la promotion des exportations. «Des brigades d'inspection mixtes, composées de représentants des secteurs du Commerce, de la Santé, de

l'Education, l'Algérienne des eaux et les bureaux d'hygiène communaux, ont procédé au contrôle des cantines scolaires devant prendre en charge les candidats aux épreuves du BEM qui se déroulent du 5 au 7 juin et de l'encadrement mobilisé pour ces épreuves», a fait savoir le directeur local du commerce, Rachid Hammadi. 76 centres d'examen réservés aux épreuves du BEM, ventilés à travers les 64 communes de la wilaya, sont concer-

nés par l'opération d'inspection visant à «s'assurer du respect des conditions d'hygiène au sein de ces cantines et la qualité des produits utilisés pour la préparation des repas qui seront servis aux élèves et au personnel pédagogique et administratif durant la durée de ces épreuves», a-t-il ajouté. Le but de l'inspection est d'éviter tout risque d'intoxication alimentaire et offrir les meilleures conditions de prise en charge des candidats et de l'encadrement, a-

t-il dit. Une opération similaire est prévue au niveau des cantines scolaires relevant des 47 centres d'examens du baccalauréat, dont les épreuves auront lieu du 11 au 15 juin, a noté le même responsable, assurant que ces cantines feront l'objet d'un contrôle «rigoureux» afin de garantir le bon déroulement de ces épreuves et préserver, surtout, la santé des candidats et du personnel affecté à ces centres d'examen. L. O.

Thème d'un séminaire national à Alger

Le rôle des étudiants dans la révolution technologique sous diagnostic

■ Un séminaire national sur «Le rôle des étudiants dans la révolution technologique et leur adhésion au processus d'édification de l'Algérie nouvelle» a été organisé, samedi, à l'Université des sciences et technologies Houari-Boumediene (USTHB), à Bab Ezzouar (Alger).

Par Kamel L.

Intervenant à cette occasion, le recteur de l'USTHB, Djamel Eddine Akretche, a affirmé que les étudiants étaient «la force motrice pour avancer en matière de développement technologique et d'intégration dans le monde de la révolution numérique», soulignant que l'Etat «a placé l'université au cœur des préoccupations et a fait de l'étudiant la locomotive du développement».

M. Akretche a aussi appelé les étudiants à «veiller à acquérir davantage de savoir et de connaissances, notamment dans les domaines de l'intelligence

artificielle, de la robotique et des énergies renouvelables».

De son côté, le secrétaire général de l'Union générale des étudiants libres (UGEL), Ryad Boukhabla, a souligné que l'année en cours connaissait «une véritable amorçe en matière de développement technologique, à travers l'adoption par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique d'une politique encourageant les innovations et les start-up en vue de faire de l'université la locomotive du développement».

A ce propos, le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC),



Noureddine Benbraham, a mis en exergue l'importance de l'intérêt des étudiants pour l'acquisi-

tion des connaissances et des technologies qui leur permettent d'améliorer leurs capacités

scientifiques et de contribuer à la construction de la société.

K. L.

Comité scientifique de la session de formation

Création prochaine de réseaux pour développer des plans de communication institutionnelle

Des réseaux de communication comptant les participants aux sessions de formation en direction des journalistes et des responsables des cellules de communication d'institutions et des enseignants universitaires seront créés prochainement pour développer des plans de communication institutionnelle, a annoncé, samedi à Oran, le président du Comité scientifique de la session de formation, Ali Moussa.

A l'issue de la 7^e session de formation sur la communication institutionnelle, Ali Moussa a déclaré que les plans de communication institutionnelle qui ont été élaborés dans le cadre de cette session par les journalistes et les responsables des cellules de communication des institutions et encadrés par des enseignants universitaires «seront élaborés et révisés sur les réseaux sociaux à travers des

applications électroniques à mettre en place prochainement, et ce, en tant que résultat pratique de ces sessions de formation».

Pour sa part, le chef de cabinet du ministre de la Communication, Debbih Redouane, a fait observer que ces formations, organisées par le ministère de la Communication, ont permis de jeter des passerelles de collaboration entre trois départements ministériels liés à la question de la communication institutionnelle, à savoir les ministères de la Communication, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

M. Debbih a ajouté que la collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique «permet d'avoir des réponses pratiques aux

problématiques liées à la communication institutionnelle et aux méthodes permettant son organisation et sa mise en œuvre, de même qu'il est possible de collaborer avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire pour arriver à "l'acteur important" de la communication institutionnelle, à savoir l'attaché de presse qui joue un rôle important dans le processus de communication avec le journaliste, qui est son partenaire».

Des représentants des participants à la 7^e session de formation sur la communication institutionnelle ont présenté, lors de la session de clôture, des modèles de plans de communication pour «pilotes» des opérations probables dans les six wilayas participantes à la session, qu'a abrégée l'université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed.

Il s'agit de plans de communication

préparés au niveau des ateliers encadrés par des enseignants universitaires.

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, avait présidé, jeudi dernier, la cérémonie d'ouverture de cette session de formation de trois jours organisée par son département ministériel, en collaboration avec les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, avec la participation de journalistes et de responsables des cellules de communication des wilayas d'Oran, Mascara, Tiaret, Mostaganem, Relizane et Chlef, au cours de laquelle plusieurs communications ont été animées par des enseignants et experts.

Maya T.

Sahara occidental

L'expulsion par l'occupant marocain de deux avocates espagnoles vivement dénoncée

Les autorités d'occupation marocaines ont expulsé samedi, des territoires sahraouis occupés, deux avocates espagnoles mandatées par le Conseil général des avocats espagnols qui a vivement dénoncé cette attitude s'inscrivant dans le cadre de la politique du Maroc d'interdire aux observateurs étrangers l'accès au Sahara occidental.

Le Conseil général des avocats espagnols (CGAE) a dénoncé, dans une lettre écrite au ministère des Affaires étrangères, le fait que deux avocates espagnoles de l'Association internationale des juristes pour le Sahara occidental, Inés Miranda et Lola Travieso, aient été expulsées de la ville occupée de Laâyoune, «sans aucun motif valable».

Le CGAE a appelé le «ministère des Affaires étrangères à formuler une plainte écrite aux autorités marocaines pour avoir

empêché l'accès (aux territoires sahraouis occupés) des deux avocates espagnoles».

Il a, en outre, informé le ministère que «les avocates Inés Miranda et Lola Travieso voyageaient sur un vol des Iles Canaries vers Laâyoune occupée, dans le cadre d'une mission d'observation approuvée par les avocats espagnols. Mais alors qu'elles s'apprétaient à quitter l'avion, les forces de sécurité marocaines leur ont même refusé le droit de descendre des escaliers de l'appareil dans un premier temps». Dans leur missive, «les avocats espagnols ont réitéré leur soutien au travail effectué par l'association de juristes susmentionnée, qui n'est autre que de vérifier le respect des droits de l'Homme et de dénoncer leur violation dans l'ancienne colonie espagnole».

Les avocates espagnoles ont été détenues illégalement et soumises à des traitements humili-

ants pendant plusieurs heures à l'aéroport de la ville occupée de Laâyoune, puis expulsées du territoire, a-t-on fait savoir.

Dans le même contexte, l'Association internationale des juristes pour le Sahara occidental (IAJUWS) a élevé la voix pour protester contre «le boycott systématique et continu des missions d'observation des droits de l'Homme au Sahara occidental par les autorités d'occupation marocaines».

«Le Sahara occidental figure sur la liste des Nations unies des territoires en attente de décolonisation. Et l'Espagne est légalement sa puissance administrante. Cependant, depuis que l'Espagne a abandonné le territoire en 1975, l'obligation non seulement de le décoloniser, mais aussi de rendre compte de la situation de sa population, comme l'exige l'article 73 de la Charte des Nations unies, a été violée», dénonce l'association.

De même, l'IAJUWS rappelle que «ce boycott des missions d'observation des droits de l'Homme affecte également l'Envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies, Staffan de Mistura, qui tente depuis deux ans d'accéder au territoire pour remplir la mission confiée par la communauté internationale quant à la recherche d'une solution au conflit au Sahara occidental», occupé par le Maroc depuis 1975.

De même, «le travail de nombreux rapporteurs spéciaux du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies et de toute organisation non gouvernementale qui cherche à dévoiler les crimes graves perpétrés par le Maroc contre le peuple du Sahara occidental est entravé», rappelle la même source.

Pour sa part, le Bureau exécutif des défenseurs sahraouis des droits de l'Homme au Sahara occidental (CODESA) a déploré

l'expulsion des deux avocates espagnoles et souligné que «ce n'est pas la première fois que le Maroc, sans justification aucune, oppose son veto à l'entrée des deux avocates au Sahara occidental et les empêche d'accomplir leur travail». Pour le CODESA, «le Maroc ne souhaite pas que des juristes et des observateurs internationaux se rendent au Sahara occidental occupé, pour continuer à réprimer et maintenir son blocus militaire, policier et médiatique imposé au territoire».

Depuis 2014, le régime marocain a expulsé près de 300 personnes de 21 pays et 4 continents qui tentaient d'accéder au Sahara occidental. Ces expulsions visent à éviter la mise à nu, devant l'opinion publique internationale, des graves violations par les autorités de l'occupation des droits de l'Homme dans les territoires occupés.

Ratib N.

Pour répondre aux demandes de financement

Augmentation du capital du Fonds algérien des start-up dans les prochains jours

■ Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a annoncé, samedi à Alger, qu'une augmentation du capital du Fonds algérien des start-up sera opérée dans les prochains jours, pour répondre aux demandes de financement.



Par Salima K.

«Le capital du Fonds algérien des start-up sera augmenté, dans les prochains jours, pour mieux répondre aux demandes de financement émanant des start-up», a précisé le ministre, dans une allocution à l'occasion de la journée d'étude sur «Le financement et l'accompagnement bancaire des projets d'investissement», organisée par l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement (AAPI), en collaboration avec l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF). Depuis sa création, le Fonds a connu «une

intense activité», a rappelé le ministre, soulignant que la diversification de l'économie nationale «nécessite des moyens de financement variés et adaptés à la nature des activités et de l'investissement en matière d'innovation», a-t-il fait savoir.

Le Fonds a été créé en octobre 2020 par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises en coopération avec les six banques publiques avec un capital de 1,2 milliard DA.

Le Fonds offre plusieurs possibilités de financement en fonction de la nature de la start-up concernée, à savoir un financement à hauteur de 5 millions DA (plafond maximal) pour les start-

up en début d'activité, un financement aux entreprises en activité à hauteur de 20 millions DA, en sus d'un autre financement de 150 millions DA (plafond maximal) pour les grandes entreprises.

Le financement se fait dans le cadre d'une approche purement économique qui n'exige pas d'intérêts pour les start-up mais les considère comme partenaires dans le capital risque. Il a également fait savoir que les micro-entreprises (comptant moins de 10 employés) représentaient 7 % du nombre total des entreprises en Algérie, soit une moyenne de 25 entreprises créées pour 1 000 Algériens, tandis que la moyenne mondiale est de 45 entreprises pour 1 000 citoyens. Il faudra donc «rattraper le retard en encourageant l'entrepreneuriat, notamment au sein des universités, en facilitant la création d'entreprises», a-t-il souligné. Il a, par ailleurs, annoncé «le lancement de centres d'entrepreneuriat au niveau des universités dans les prochains jours, en vue de former les futurs porteurs de projets et réduire le taux d'échec des entreprises créées».

Financement de projets à plus de 2 300 milliards DA durant les 3 dernières années

Par ailleurs, le Délégué gé-

ral de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF), Rachid Belaïd, a affirmé que le volume des financements apportés par le système bancaire algérien au cours des trois dernières années a atteint 2 300 milliards DA.

Il a précisé que la validation des dossiers de financement est liée à nombre de critères, notamment la présentation d'un projet minutieusement étudié, ainsi que l'historique de la relation de l'établissement avec la banque auprès de laquelle la demande de financement a été déposée, a-t-il soutenu. Et de relever l'importance de la finance islamique comme nouvelle formule de financement en Algérie, rappelant que le nombre de guichets de ces produits bancaires a atteint, au 30 avril dernier, quelque 595 unités à l'échelle nationale.

Pour sa part, le président de l'ABEF, Lazhar Latreche, a affirmé que le secteur de l'investissement en Algérie «a connu une grande avancée au cours des deux dernières années», affirmant que «les banques et les établissements financiers continueront à diversifier leurs produits pour accompagner les projets d'investissement, l'objectif étant le développement de l'économie nationale».

Le directeur général de la Banque nationale d'Algérie

(BNA), Mohammed Lamine Lebbou a, quant à lui, souligné que la Banque algéro-sénégalaise et les autres banques algériennes qui seront ouvertes à l'étranger, joueront «un rôle important» dans l'accompagnement des investisseurs algériens, mettant l'accent sur l'importance de la finance islamique, une alternative au financement classique.

De son côté, le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) et P-DG du Groupe «Madar», Charaf Eddine Amara, s'est dit optimiste de voir les nouveaux textes juridiques, notamment la loi monétaire et bancaire, contribuer à l'élimination de certaines problématiques relatives au financement des projets d'investissement.

Le financement des projets d'investissement, estime M. Amara, représente la préoccupation de la majorité des investisseurs, compte tenu des capacités «insuffisantes» d'autofinancement, faisant observer qu'il était important que l'investisseur présente, à la banque, un projet étudié de manière scientifique et globale.

S. K.

Etats-Unis

Biden promulgue la loi évitant un défaut de paiement du pays

Le président américain, Joe Biden, a promulgué une loi qui écarte le risque d'un défaut de paiement des Etats-Unis, a annoncé la Maison-Blanche. Le Congrès américain a adopté cette semaine ce texte qui permet de suspendre jusqu'en janvier 2025 le plafond d'endettement public des Etats-Unis, et qui fixe aussi certains objectifs budgétaires. Le président a remercié les responsables parlementaires, dont le chef républicain Kevin McCarthy, pour leur «collaboration» dans ce dossier, selon le communiqué de la Maison-Blanche publié samedi.

Sans cette loi, approuvée jeudi au Sénat à majorité démocrate et mercredi par la Chambre à majorité républicaine, le pays risquait de se trouver en défaut de paiement dès aujourd'hui. «Rien n'aurait été plus irresponsable, rien n'aurait été plus catastrophique», avait dit vendredi le président américain dans une allocution solennelle depuis son Bureau ovale.

«Trouver un consensus au-delà des clivages partisans est difficile. L'unité est difficile. Mais nous ne devons jamais cesser d'essayer», avait-il ajouté.

R. E.

Afrique

Près de 1 million de dollars de la BAD pour soutenir l'entrepreneuriat féminin au Sahel

La Banque africaine de développement (BAD) a accordé un don de près de 1 million de dollars pour soutenir l'accès des femmes au financement et à la formation et accélérer l'inclusion économique au Sahel, a-t-elle indiqué sur son site web.

«Le Fonds fiduciaire pour l'égalité des sexes de la Banque africaine de développement (BAD) a accordé un don de 950 000 dollars au Programme

de promotion des liens d'affaires pour les petites et moyennes entreprises d'Afrique au Burkina Faso, au Tchad, au Mali, en Mauritanie et au Niger», a précisé la BAD dans son communiqué.

Ce don, qui «vient compléter un don antérieur de 3,9 millions de dollars de la Facilité d'appui à la transition de la Banque, devrait permettre de soutenir 1 400 entreprises dirigées par des femmes et contribuer à la résilience économique et à la

cohésion sociale de la région du Sahel», explique l'institution africaine. Les entrepreneuses de la région du Sahel sont confrontées à d'importants obstacles en matière d'accès au financement, aux marchés et aux services de développement des entreprises, note la banque.

Le Programme de promotion des liens d'affaires pour les PME en Afrique leur procurera les outils et les ressources dont elles ont besoin pour surmonter ces

obstacles et faire croître leurs entreprises, ajoute le communiqué.

Il contribuera également à accroître la productivité et les opportunités d'emploi, en particulier pour les jeunes femmes et hommes, en offrant notamment un renforcement des capacités en matière d'entrepreneuriat, de fonctions commerciales de base et de formation à la gestion, selon la même source.

Fatah S.

Mexique

Les ventes de voitures neuves en hausse de 12,6 % en mai

Les ventes de voitures neuves au Mexique ont connu une hausse de 12,6 % en mai dernier par rapport au même mois en 2022, ont indiqué des associations professionnelles.

En mai, 102 697 véhicules légers neufs ont été vendus au Mexique, ont précisé l'Association mexicaine des dis-

tributeurs automobiles (AMDA) et l'Association mexicaine de l'industrie automobile (AMIA).

Ce chiffre représente une augmentation de 5,2 % par rapport à avril et une hausse de 12,6 % en comparaison avec le même mois l'an dernier.

De janvier à mai, 515 433 voitures neuves ont été vendues, ce qui représente une augmenta-

tion de 20,4 % par rapport à la même période l'an dernier.

Les chiffres suggèrent que les ventes de voitures en 2023 pourraient se rapprocher des 1,3 million d'unités vendues au Mexique en 2019, et confirmer que l'industrie automobile se remet enfin des problèmes de chaîne d'approvisionnement causés par la pandémie de Covid-19. Le

Mexique a enregistré 1,08 million de ventes de voitures neuves en 2022, soit une amélioration de 7 % par rapport à 2021, mais toujours 17,6 % de moins que les chiffres d'avant la pandémie.

L'industrie automobile est l'un des piliers de l'économie mexicaine, représentant environ 3,5 % du PIB.

N. T.

Générale de «Voix de sable»

Une belle performance-danse présentée aux Algérois

■ «Voix de sable» est le titre d'une belle performance artistique présentée samedi soir à l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas) d'Alger. La générale de cette «performance-danse» a été marquée par la présence d'un grand nombre d'artistes ainsi que les étudiants de l'établissement.



Par Abla Selles

Conçu par le dramaturge et metteur en scène Omar Fetmouche, ce spectacle a été présenté à Alger avant sa participation aux X^{es} Olympiades du théâtre, ouvertes depuis le 15 avril dernier et s'étalant jusqu'au 15 juillet prochain à

Budapest (Hongrie). «Voix de sable» est une incursion dans le patrimoine immatériel et les rites ancestraux d'Afrique du Nord et de l'Algérie numide notamment. Durant près d'une heure, cette performance artistique réunit le chant profond des Touareg avec l'écho autochtone de l'appel du Djurdjura dans un bel hommage à la parole et une transe mys-

tique qui interrogent l'Histoire et la profondeur de l'ancestralité.

Trois tableaux dans cette performance aux traits expérimentaux, d'abord le rituel de la pluie avec «la fiancée d'Anzar», rendu dans la pure tradition des légendes amazighes, le «combat ritualisé de Takoba» et le cérémonial, qui n'a pu être présenté pour des raisons techniques, de

la «Sbiba de Djanet», inscrite en 1984 par l'Unesco dans la liste du patrimoine immatériel de l'humanité, explique Omar Fetmouche.

La performance-danse «Voix de sable» est aussi et surtout «cet autre théâtre» qui rappelle que le théâtre et le spectacle en Afrique du Nord et en Algérie notamment, n'ont pas été importés d'ailleurs, mais qu'ils «existent sur ces terres autochtones depuis 30 000 ans», explique le dramaturge et metteur en scène Omar Fetmouche.

Cette remarquable prestation à la portée muséale a été servie par une pléiade d'artistes, dont la troupe masculine «Izelmane» de Djanet de danses traditionnelles, dirigée par Belkacem Chialali, les comédiens, Amirouche Rebbat (Anzar), Lila Benattia, la femme chaouïe, encadrée par le grand chorégraphe El Hadi Cherifa.

Un grand cercle délimité par une couche large de sable, une grande kheima, symbole de la famille, de la fraternité et du vivre ensemble, ainsi que quelques accessoires rituels, ont constitué la scénographie de ce spectacle conçu autour de la thématique

de l'eau représentée par une source à l'intérieur du grand cercle. La bande son a consisté en des enregistrements de chants et d'instrumentaux targuïs, ainsi que de «lives» brillamment exécutés par la voix cristalline, à la tessiture large de la jeune Rahima Khalfaoui, également à la guitare, interprétant notamment les pièces «Al Kheir inu» et «Essendu» du regretté Idir, «Ad Ezzi Saâ» de Slimane Azem reprise par le groupe Djurdjura et «Anzar, Anzar» du patrimoine populaire.

A. S.

Après une rupture de sept ans Algé'Rire Festival est de retour

Algé'RireFestival signe son grand retour à Alger, après une rupture de sept ans. Placée sous le parrainage de Madame la ministre de la Culture et des Arts, le D^r Soraya Mouloudji, cette 5^e édition aura lieu du 12 au 15 juillet 2023 au Palais de la culture «Moufdi-Zakaria». Organisé par l'agence BroshingEvents, l'Algé'Rire Festival sera inscrit sous le signe de «L'Algérie aux cœurs».

Car cette cuvée 2023 s'étend sur d'autres horizons et lui donne ainsi une dimension internationale par son ouverture aux humoristes du monde et de la diaspora, mais aussi par son ancrage africain, et ce, pour «faire rayonner cet événement sur l'Afrique et sur la Méditerranée», soutiennent les organisateurs Tarik Ouahdj et RacimMahboub.

A cet effet, chaque soirée du festival fera voyager le public grâce au programme concocté et réparti sur différents galas : Le Gala International, le Gala Algérien «Derja», le Gala Africain et Festival national du théâtre pour enfants pour la première fois dans les pays du Maghreb, un Gala anglophone.

R. C.

Résistance culturelle en Algérie durant la guerre de Libération

Un colloque international s'ouvre aujourd'hui

Le ministère de la Culture et des Arts organise aujourd'hui et demain, au Centre international des conférences (CIC) «Abdelatif-Rahal» à Alger, un colloque international sur la résistance culturelle en Algérie durant la guerre de Libération, indique un communiqué du ministère.

Sous le thème «La résistance culturelle en Algérie durant la Révolution, une lutte pour la libération», ce colloque, organisé sous le patronage du Premier ministre, Aïmene

Benabderrahmane, connaîtra la participation d'universitaires, d'historiens, de chercheurs et d'artistes d'Algérie, de Palestine, d'Égypte, du Qatar, de Jordanie, d'Italie, du Nigeria, de Serbie et d'autres pays.

Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des programmes culturels de célébration du 60^e anniversaire de la fête de l'Indépendance, tend à souligner la justesse de la Révolution algérienne et à rappeler l'apport de la culture et des arts à la cause nationale, mais aussi à mettre en

avant les personnalités intellectuelles, culturelles et artistiques, nationales et internationales, qui ont soutenu la guerre de Libération. «Le cinéma algérien, une mémoire disputée», «Le rôle de la culture face aux politiques coloniales», «Les journalistes yougoslaves et la guerre algérienne de Libération», «Le chant populaire pendant la révolution de Libération», «L'apport du théâtre algérien au Mouvement national et à la Révolution» et bien d'autres thèmes, figurent au programme de l'évènement. Les

organisateurs ont prévu, à cette occasion, la projection du film «Les 7 remparts de la citadelle» du réalisateur Ahmed Rachedi, deux expositions de livres et d'arts plastiques, la programmation de la pièce théâtrale «El Jatoum» de Abdelkader Azzouz au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi ainsi qu'un concert de musique au Palais de la culture Moufdi-Zakaria et une visite guidée aux Musées du Moudjahid et des beaux-arts.

L. B.

Festival national du théâtre pour enfants à Khenchela

Une édition sous le thème «Un enfant heureux dans une ère nouvelle»

La wilaya de Khenchela accueillera, du 16 au 19 juin, la 11^e édition du Festival national du théâtre pour enfants, a indiqué, samedi, le commissaire du festival, Tarek Acheba. Ce responsable a révélé, au cours d'une conférence de presse tenue à la Maison de la culture Ali-Souaïhi de Khenchela, que la 11^e édition de cette manifestation aura pour slogan «Un enfant heureux dans une ère nouvelle».

Il a également fait savoir que

le comité d'organisation de cet évènement culturel, qui a reçu 38 demandes de participation d'associations représentant de nombreuses wilayas du pays, a retenu neuf pièces théâtrales qui seront en compétition pour remporter la «Fibule d'Or» à partir du 16 juin. Les pièces retenues sont «Le serment des amis» du théâtre régional (TR) Azzedine-Medjoubi d'Annaba, «Les mélodies de la paix» du TR d'Oum El Bouaghi, «Nanos, lours des lumières et des couleurs» du TR

d'El Eulma (Sétif), ainsi que «La princesse et les abeilles» du TR d'Adrar. Ont également été sélectionnées, les pièces «Un cavalier de notre temps» de l'Association des pionniers de l'art et de la culture de Tiaret, «Complète ce qui suit» de l'Association Noudjourn et talents culturels de la jeunesse, de Médéa, «Le royaume du jasmin» de l'Association culturelle Numidie de Bordj Bou Arréridj, «Rêve» de l'Association des bourgeois de l'art de Skikda, et «Compte d'un cavalier» de

l'Association des activités de plein-air de Boudouaou (Alger).

Le commissaire du festival a aussi indiqué que les pièces non sélectionnées pour la compétition finale de cette 11^e édition du Festival national du théâtre pour enfants, seront présentées dans plusieurs zones d'ombre, dans différentes communes de la wilaya, pour donner de la joie aux enfants des zones reculées.

Des ateliers de formation dédiés à l'art du jeu théâtral, encadrés par le metteur en

scène Aïssa Djekati, sont au programme de cette édition, en même temps qu'un atelier sur «L'art du jeu et de l'interprétation» supervisé par le scénariste Smail Sofit, en plus de la programmation d'une rencontre scientifique dans la salle de conférences de la bibliothèque principale consacrée à «La problématique de l'esthétique de la pièce théâtrale pour enfants», en présence de professeurs, de chercheurs et de metteurs en scène.

F. H.



Anniversaire de Tiananmen

8 personnes arrêtées à Hong Kong

■ La police de Hong Kong a arrêté, hier, une figure éminente du mouvement pro-démocratie et au moins 7 autres personnes, à l'occasion du 34^e anniversaire de la sanglante répression de la place Tiananmen à Pékin.

Par Rosa C.

Ce week-end, la police a pris position en force dans le parc Victoria et ses alentours pour interroger toute personne soupçonnée de participer à une quelconque forme de commémoration publique des événements du 4 juin 1989.

Âgée de 67 ans, Alexandra Wong, une militante pro-démocratie mieux connue sous le nom de «Mamie Wong», a notamment été arrêtée hier en fin d'après-midi, ainsi que 7 autres personnes selon des journalistes de l'AFP.

Les forces de l'ordre l'ont d'abord encerclée, puis M^{me} Wong les a suivis sans résister, brandissant son bouquet de fleurs en l'air.

Une autre femme a également été arrêtée après avoir crié «Elevez des bougies ! Pleurez le 4/6!», en référence au 4 juin 1989, date de la répression de Tiananmen à Pékin.

Vêtu de noir, un jeune homme

portait, lui, le livre intitulé «35 mai» au moment de son arrestation, une autre façon de désigner les événements de Tiananmen qui ont eu lieu quatre jours après le 31 mai.

Après avoir été brièvement interrogée, fouillée puis relâchée, une femme a déclaré à l'AFP en haussant les épaules : «Tout le monde sait quel jour on est aujourd'hui».

La veille du 34^e anniversaire de Tiananmen, la police de Hong Kong avait déjà arrêté quatre personnes pour «conduite désordonnée sur la voie publique» et pour «actes à des fins séditieuses», et quatre autres pour «trouble à l'ordre public».

Pendant plus de 30 ans, des dizaines de milliers de personnes se sont réunies chaque année dans le parc Victoria à Hong Kong pour une veillée aux chandelles en mémoire des victimes de Tiananmen à Pékin.

Mais en 2020, Pékin a imposé une loi sur la sécurité nationale dans l'ex-colonie britannique pour museler toute dissidence

après les gigantesques manifestations pro-démocratie de 2019.

Depuis, les autorités de Hong Kong ont mis fin aux veillées qui n'ont jamais été autorisées en Chine continentale.

Cette année, le rassemblement géant du parc dans le quartier central de Causeway Bay a été remplacé par une foire commerciale consacrée à des produits en provenance de la Chine continentale et organisée jusqu'à aujourd'hui par des groupes pro-Pékin pour célébrer le 26^e anniversaire de la rétrocession de Hong Kong à la Chine.

«Hong Kong est une ville différente aujourd'hui», estime M^{me} Wong, 53 ans, qui n'accepte de donner que son nom de famille, tout en faisant l'éloge de la foire pro-chinoise.

Hong Kong, restituée à la Chine par le Royaume-Uni en 1997, a ainsi longtemps été la seule ville chinoise à organiser une veillée aux chandelles en mémoire de Tiananmen.

C'était d'ailleurs un indicateur-clé des libertés et du pluralisme politique que lui conférait son statut de territoire semi-autonome.

En Chine continentale, toute trace des événements de Tiananmen a été effacée par les autorités.

Les manuels d'histoire n'en font pas mention, les discussions en ligne sur ce sujet sont systématiquement censurées.

En témoigne la mésaventure de l'ambassade britannique à Pékin qui a posté hier sur les réseaux sociaux une Une datant du 4 juin 1989 du «Quotidien du Peuple», l'organe de propagande officielle du Parti communiste chinois, qui décrivait l'afflux des



PH. > D. R.

blessés dans les hôpitaux à la suite de la répression.

«En l'espace de vingt minutes, les censeurs ont supprimé notre post de Weibo (réseau social chinois)», a tweeté hier l'ambassade du Royaume-Uni.

Cette année, la police chinoise a également surveillé plusieurs sites emblématiques du rare mouvement d'hostilité envers le régime de Xi Jinping qui a éclaté à l'automne dernier.

Un important dispositif policier a ainsi été déployé autour du pont Sitong de Pékin, théâtre d'une manifestation fin novembre où une banderole réclamant plus de liberté y avait été déroulée.

A Hong Kong, la plupart des figures du mouvement pro-démocratie ont été arrêtées ou se sont réfugiées à l'étranger depuis l'entrée en vigueur d'une loi sur la sécurité nationale.

C'est notamment le cas des responsables de l'association qui organisait la veillée du parc Victoria, Hong Kong Alliance.

Pour autant, les autorités

semblaient toujours en état d'alerte maximale face aux possibles expressions de dissidence.

Le chef de l'exécutif de la ville, John Lee, a averti que chaque résident de Hong Kong devait respecter la loi et se tenir «prêt à en assumer les conséquences en cas de violation».

Ailleurs dans le monde, des commémorations du 4 juin auront lieu au Japon, à Sydney, à New York et à Londres où une reconstitution des événements de Tiananmen se tiendra à Trafalgar Square.

A Taïwan, une pièce de théâtre de l'auteur hongkongaise Candace Chong, intitulée «Le 35 mai», sera également jouée dans un théâtre de la capitale.

«L'histoire et la mémoire ne s'effaceront pas facilement», estime le Hongkongais Sky Fung, secrétaire général de l'ONG Hong Kong Outlanders basée à Taipei. «L'étincelle est toujours dans nos cœurs».

R. C.

Attaque meurtrière en Ukraine

Appel russe à évacuer une zone frontalière bombardée

Des attaques aériennes ont frappé le centre de l'Ukraine, l'une tuant samedi soir une fillette de deux ans et blessant 22 personnes à Dnipro, l'autre touchant hier un aéroport, selon les autorités ukrainiennes.

De son côté, le gouverneur de la région russe de Belgorod, frontalière de l'Ukraine, a appelé hier les habitants à évacuer les zones soumises à des bombardements qui se sont intensifiés ces derniers jours.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a accusé les Russes d'avoir «attaqué la ville de Dnipro samedi soir» et affirmé que d'autres victimes restaient prisonnières des décombres de deux immeubles d'habitations. Les frappes aériennes russes au-dessus de l'Ukraine se sont intensifiées ces dernières semaines, tout comme des incursions ukrainiennes en Russie. Depuis des mois, Kiev

affirme se préparer à une offensive majeure contre les forces d'occupation de Moscou dans le but de reconquérir les territoires perdus depuis l'invasion russe de février 2022.

La frappe de samedi a détruit deux bâtiments d'un quartier résidentiel de Dnipro, ainsi que dix maisons, un magasin et une conduite de gaz, selon le gouverneur de la région de Dnipro, Serhiy Lysak.

«Dans la nuit, le corps d'une fille a été récupéré sous les décombres d'une maison du quartier de Pidhorodnenska, elle venait d'avoir deux ans», a-t-il posté hier sur le réseau social Telegram.

En outre, «22 personnes ont été blessées, dont cinq enfants», a-t-il ajouté dans son dernier bilan de l'attaque du quartier de Dnipro. Sur ces enfants, «les médecins estiment que l'état de trois garçons est grave. Ils sont en salle d'opération».

Sur Facebook, le président ukrainien a posté une vidéo montrant des secouristes en train de fouiller des décombres, au son de marteaux piqueurs.

«Une fois de plus, la Russie prouve qu'elle est un État terroriste. Les Russes porteront la responsabilité de tout ce qui est commis contre notre État et notre peuple», a-t-il fustigé. Hier, les autorités ukrainiennes ont aussi annoncé qu'un aéroport avait été touché par une frappe russe près de la ville de Kropyvnytskyi, dans le centre du pays.

«Six missiles et cinq drones d'attaque ont été lancés par les forces russes», a déclaré à la télévision un porte-parole de l'armée de l'Air ukrainienne, Youriï Ignat. «Malheureusement, ils n'ont pas tous été détruits. Sur les six (missiles), quatre ont été détruits par la défense aérienne et deux ont frappé l'aéroport près de Kropyvnytskyi», a-t-il ajouté.



Commentaire

Médiation

Par Fouzia Mahmoudi

Si la planète semble depuis une année focalisée sur la guerre en Ukraine, de nombreux autres conflits sont en cours un peu partout dans le monde, sans trop émouvoir les opinions publiques internationales. Mais cela n'est pas nouveau, peu de guerres et de conflits captivent l'attention en dehors d'un cercle local assez limité. C'était d'ailleurs le cas de la guerre au Soudan, dont peu avait connaissance il y a vingt ans. Toutefois, dès 2005, le monde entier entendait parler du conflit du Darfour par la voix de l'acteur américain George Clooney qui a fait connaître la cause des réfugiés soudanais partout dans le monde. Près de vingt ans plus tard, la situation est toujours aussi tendue dans la région. L'Arabie saoudite et les États-Unis cherchent à «poursuivre les discussions» entre les belligérants au Soudan, en vue d'un nouveau cessez-le-feu «effectif», a déclaré Ryad hier, alors que les combats entre militaires et paramilitaires entament leur huitième semaine sans issue en vue. Les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) ont affirmé hier avoir abattu un avion de chasse après que l'armée a «lancé un assaut aérien audacieux contre les positions de nos forces dans le nord de Khartoum». Une source militaire a également déclaré à l'AFP qu'un avion de combat de fabrication chinoise s'était écrasé à proximité de la base de Wadi Seidna, au nord de Khartoum, en raison d'une «défaillance technique». Des témoins ont indiqué avoir vu un avion se déplaçant du sud vers le nord de la capitale, des flammes jaillissant de l'arrière. Le ministère saoudien des Affaires étrangères a, lui, déclaré dans un communiqué que des émissaires de l'armée et des paramilitaires se trouvent toujours à Jeddah, sur la mer Rouge, où les négociations avaient été officiellement suspendues. «L'Arabie saoudite et les États-Unis cherchent à poursuivre les discussions entre les deux délégations (soudanaises) pour faciliter l'aide humanitaire», a-t-il ajouté. Les deux médiateurs ont appelé à «un nouveau cessez-le-feu qui soit appliqué de manière effective», sachant que les deux précédentes trêves qu'ils avaient négociées sont restées lettre morte. Ryad et Washington souhaitent également que les parties en conflit s'accordent sur «des mesures à prendre sur le court terme pour la reprise des négociations à Jeddah». Mercredi, l'armée s'était retirée des discussions censées créer des couloirs sécurisés pour les civils et l'aide humanitaire. Le lendemain, les États-Unis et l'Arabie saoudite disaient les suspendre officiellement. Le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, se rendra en Arabie saoudite du 6 au 8 juin, les États-Unis se disant prêts à reprendre les discussions à Jeddah avec les généraux soudanais s'ils sont «sérieux» dans leur volonté de respecter le cessez-le-feu. Reste à voir si cette énième médiation aura des résultats probants ou si une fois encore la spirale de violence continuera à paralyser cette région du monde et ses millions d'habitants.

F. M.

Batna

Concours national de tir sur cible fixe au mont Metlili

■ Le mont Metlili, relevant de la commune de Tilatou dans wilaya de Batna, a accueilli, samedi, un concours national de tir sur cible fixe, une initiative permettant la promotion des atouts naturels de la région.

Par Faten D.

Organisée avec le concours de la Fédération de wilaya des chasseurs, la manifestation vise la promotion du tourisme dans la région et constitue une opportunité de regroupement des chasseurs des différentes régions du pays, a indiqué Nassim Kedouri, président de l'association «Boullid» pour la chasse et le tir de Tilatou, organisatrice du concours.

Plus de 400 chasseurs actuant au sein de clubs et associations issus de 12 wilayas du pays ont pris part à cette manifestation qui a regroupé également des adeptes des activités de ran-

donnée et de camping et a donné lieu à plusieurs expositions en plein air pour la mise en valeur du patrimoine historique et culturel de la région.

Les participants au concours ont été également invités à découvrir les paysages pittoresques du mont Metlili dont le sommet permet des vues panoramiques sur toute la région incluant les imposantes gorges d'El Kantara.

Djebel Metlili, une montagne de l'Atlas saharien culminant à 1 495 mètres d'altitude, a été durant la guerre de Libération du pays le théâtre de plusieurs batailles contre la soldatesque coloniale française.

F. D.



Océanographie/Environnement

L'Australie va créer un parc marin de la taille de l'Espagne

L'Australie prévoit de créer un parc marin de la taille de l'Espagne autour d'îles reculées au large de sa côte sud-est, a annoncé le gouvernement hier.

Le projet ambitionne de tripler la superficie du parc marin de l'île Macquarie, ce qui porterait à 475.465 kilomètres carrés la superficie totale de la zone protégée.

Ces mesures de protection signifient que la zone sera «*totalelement fermée à la pêche, à l'exploitation minière et à d'autres activités d'extraction*», selon la ministre australienne de l'Environnement, Tanya Plibersek.

Les opérations de pêche existantes ciblant la légine australe (un poisson carnassier) pourront néanmoins se poursuivre. L'île Macquarie se trouve à mi-che-

min entre l'Australie et l'Antarctique et abrite des manchots royaux, des otaries à fourrure et un centre scientifique subantarctique.

«*L'île Macquarie est un endroit exceptionnel. C'est une merveille pour la faune et la flore, un lieu de reproduction essentiel pour des millions d'oiseaux de mer, de phoques et de pingouins*», a mis en avant M^{me} Plibersek. Des groupes de défense de

l'environnement soutiennent l'initiative, craignant que la zone ne devienne la cible d'exploitation minière des fonds marins et de pêche commerciale non durable.

APS



Alger en «Rouge et Noir» fête un sacre historique

Cortèges de voitures klaxonnant à tout-va, youyous fusant des balcons, la Coupe de la Confédération africaine de football, remportée samedi soir par l'USM Alger, a été fêtée dans la liesse générale à travers la capitale juste après le coup de sifflet final du Mauritanien Beida Dahane, arbitre de la finale «retour» de l'épreuve, perdue samedi soir face aux Tanzaniens des Young Africans (0-1), au stade du 5-Juillet-1962 (victoire de l'USMA à aller : 2-1). Dans les différents fiefs du club algérois, notamment à Soustara, Bab El Oued, en passant par Bab Jedid, le sacre a donné lieu à une exubérante allégresse exprimée après une attente qui aura été très longue pour les supporters de l'USMA. Un moment historique donc pour le vieux club algérois. Dans les quartiers populaires de la vieille médina, des centaines de jeunes, joyeux, ont investi les rues, conférant une atmosphère de liesse qui a certainement duré une bonne partie de la nuit. «Je ne peux décrire ma joie et ma fierté après ce sacre tant mérité. Les joueurs ont été récompensés de leurs efforts, il ont été de vrais hommes sur le terrain. Les supporters étaient derrière eux à chaque match, maintenant savourons cette belle consécration», a indiqué Djamel, fervent supporter des «Rouge et Noir». Ceux qui n'ont pas eu la chance d'aller au stade, se sont contentés de suivre le match sur leurs petits écrans, comme cela s'est passé dans un café de la placet-

te de Soustara, considérée comme l'un des fiefs de l'USMA.

D'autres à Bab El Oued ont suivi les péripéties du match devant des écrans géants installés à El Kettani et à Ferhani, curieusement complexe sportif du Mouloudia d'Alger. Des cris de joie et de délivrance ont fusé après le coup de sifflet final de l'arbitre, qui a fini par libérer tous les mordus de l'USMA. Le match était tendu et le suspense a eu raison de certains supporters, il y en a même qui ont préféré ne pas suivre la suite de la rencontre tellement le match était intense. La fête bat son plein et les «fans» du vieux club algérois, qui fêtera le 5 juillet prochain le 86^e anniversaire de sa naissance dans la vieille médina d'Alger, ont, comme à leur habitude, sorti leurs meilleurs «flonflons» pour égayer la ville, ajouter une note musicale avec les chansons du club à une représentation quasi théâtrale de cette 20^e finale de la Coupe de la CAF. «L'USMA machi sahra», une chanson qui fait tabac à la gloire des «Rouge et Noir», a été entendue en boucle par des milliers de supporters en rouge et noir. L'émotion a atteint son paroxysme au moment de la remise du trophée au capitaine Zinedine Belaid en présence du père de l'ancien joueur de l'USMA, Billel Benhamouda, décédé le 10 juin 2022 dans un tragique accident de la circulation. Un bel hommage de toute une équipe, la grande famille de l'USMA, à la famille du défunt : un sacre continental.

Coupe de la Confédération (finale/retour) USMA-Young Africans (0-1)

Les «Rouge et Noir» accrochent leur première étoile africaine

■ Après avoir tant souffert lors de cette finale de la Coupe de la Confédération africaine, l'USM Alger a décroché son premier titre continental de son histoire, en dépit de sa défaite face aux Tanzaniens des Young Africans 0-1 en finale «retour».



Par Mahfoud M.

La tâche a été compliquée pour les Rouge et Noir qui paraissaient crispés tout au long de la rencontre, surtout que le stade était plein à craquer et les supporters exerçaient une très grosse pression. Ils ne souhaitaient pas voir leur formation favorite échouer à ce stade de la compétition, d'autant que ce dernier match se jouait à domicile et l'équipe avait une avance acquise au match aller à Dar Essalam. Il faut savoir aussi que les Tanzaniens qui avaient pris les commandes du match et ont

réussi à ouvrir la marque sur penalty, avaient de grandes ambitions et souhaitaient remonter le retard de l'aller. Le fait que l'USMA ait bénéficié d'un penalty que Belaid a raté a ajouté une autre pression sur les épaules des joueurs qui tiendront, en fin de compte, bons et réussiront à décrocher ce sacre. Le coach, Abdelhak Benchikha, est pour beaucoup dans ce sacre. Il a donné une autre identité au groupe, qui bien qu'il soit constitué de joueurs de niveau tout juste moyen. Benchikha a réussi à bâtir un bon groupe, soudé et solidaire, et cela s'est avéré lors

de toute la campagne africaine, avec des éléments qui se donnaient à fond sur le terrain et ont tout fait pour arriver au bout et accrocher cette première étoile africaine, sachant que l'USMA avait perdu une finale de Ligue des champions en 2015 face aux Egyptiens du Ahly du Caire. Il est clair que les Rouge et Noir ont beaucoup travaillé pour arriver à cet objectif, et que l'expérience a joué aussi un rôle prépondérant, vu que l'équipe participe régulièrement à ce genre de compétitions depuis quelque temps.

M. M.

Impressions :

Abdelhak Benchikha (Entraîneur) : «Après de longues années d'attente, l'USM Alger est enfin sacrée sur le plan continental et décroche l'étoile qui manquait tant à son palmarès. Le mérite revient aux joueurs et à nos supporters qui nous ont soutenus jusqu'au coup de sifflet final, malgré le penalty encaissé en début de match. Je pense que la pression et le manque d'expérience ont beaucoup joué sur cette rencontre que nous n'avons pas maîtrisée comme il le fallait. Le plus important est que nous avons atteint notre objectif après un long parcours de 12 matchs, durant lesquels nous avons fait preuve de courage et d'abnégation. Nous avons raté l'entame du match en encaissant un penalty d'entrée de jeu, mais nous avons apporté

les changements nécessaires en deuxième mi-temps pour garder l'avantage obtenu au match aller. L'USMA mérite ce trophée, notamment après avoir sacrifié le championnat national pour obtenir cette Coupe d'Afrique. Je dédie ce trophée à tous les anciens joueurs de l'USMA de Meziani, Saadi, Abdouche, Hadj Adlene et Dziri, qui n'ont pas eu la chance de remporter ce trophée. Je suis l'homme le plus heureux sur terre après cette consécration qui vient couronner 25 ans de carrière en tant qu'entraîneur».

Oussama Benbot (Gardien de but) : «C'était une finale retour avec beaucoup de pression, mais nous avons réussi à tenir bon jusqu'au coup de sifflet final. Je suis très content d'avoir réussi

à décrocher ce titre continental avec l'USM Alger, après avoir perdu ma première finale en Coupe de la Confédération en 2021 avec la JSK. Je dédie ce trophée à tous les Algériens, particulièrement les supporters de l'USM Alger qui ont été derrière nous jusqu'à la dernière minute».

Saadi Redouani (Défenseur) : «Nous avons eu un parcours de champion depuis le début de la compétition et sommes parvenus à soulever le trophée devant nos supporters. Cette finale retour a été très difficile à gérer, notamment après notre victoire en Tanzanie. Nous avons mal entamé la rencontre en encaissant un but en début de match, mais la solidarité du groupe et le soutien de nos supporters nous ont permis de nous surpasser et gagner cette Coupe d'Afrique tant attendue».

Abderrahmane Meziane (Attaquant) : «J'ai promis aux supporters que nous allions décrocher ce titre continental et ai tenu ma promesse. Je dédie ce titre africain à Billel Benhamouda, qui nous a tragiquement quittés il y a une année».

Judo/Grand Prix de Douchanbé

Belkadi Amina termine à la 5^e place

La judoka Belkadi Amina, unique représentante algérienne dans le Grand Prix de Douchanbé, qui s'est déroulé du 2 au 4 juin dans la capitale du Tadjikistan, s'est finalement contentée de la 5^e place chez les moins de 63 kilos, après sa défaite en demi-finale contre la Croate Katarina Kristo.

L'Algérienne de 30 ans, classée 29^e mondiale, a été reversée dans la poule (B), où elle a été exemptée du premier tour, tout comme son adversaire, l'Ouzbek Sevinch Isokova.

Un match remporté assez facilement par Belkadi, avant d'enchaîner avec l'Autrichienne Magdalena Krssakova, pour se retrouver en demi-finale, où elle s'est finalement inclinée contre Kristo.

La native de Tlemcen termine ainsi à la 5^e place et engrange au passage quelques précieux points qui devraient l'aider à

améliorer son Ranking olympique, où elle occupe actuellement la 32^e place.

Les 18 premiers judokas dans ce classement seront directement qualifiés pour les prochains Jeux olympiques d'été, prévus en 2024 à Paris (France), et Belkadi travaille pour en faire partie le plus tôt possible, même si elle dispose d'une chance supplémentaire de qualification à travers le quota continental. Selon les organisateurs, 301 judokas (168 messieurs et 133 dames), représentant 41 pays des cinq continents sont engagés dans ce Grand Prix de Douchanbé. Les catégories de poids retenues pour ce tournoi sont celles des -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 kg et +100 kg chez les messieurs, ainsi que celles des -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg, -78 kg et +78 kg chez les dames.

Handball / Coupe d'Algérie (dames)

Le CF Boumerdès bat HBC El-Biar et rejoint le MCA en finale

Les handballeuses du CF Boumerdès ont créé une grosse surprise en se qualifiant en finale de la Coupe d'Algérie 2022-2023, après leur victoire contre

le HBC El-Biar (29-28 après prolongation), temps réglementaire (23-23), pour le compte de la deuxième demi-finale disputée samedi à Alger.

Le président de la République félicite l'USMA

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité l'équipe de l'USM Alger pour avoir remporté la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), samedi soir au stade olympique du 5-Juillet-1962, face aux Young

Africans de Tanzanie. «Félicitations à l'USM Alger pour sa victoire. Félicitations aux enfants de Soustara et à toutes les Algériennes et à tous les Algériens. Merci les champions d'Afrique», a écrit le Président Tebboune sur son compte Twitter.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Sport militaire

Début du Championnat national de pentathlon naval à Oran

LE COUP d'envoi de la 15^e édition du Championnat national militaire de pentathlon naval a été donné hier à la base navale de Mers El-Kebir, relevant de la 2^e Région militaire, avec la participation 50 athlètes de dix équipes. Dans son allocution d'ouverture, le Commandant de la façade navale Ouest, le général-major Abdelhak Benayad, a souligné, au nom du général-major, Commandant des forces navales, que l'organisation de cette compétition a pour objectif de «développer le sport militai-

re», auquel l'Etat-major de l'ANP accorde un intérêt particulier. Au total, cinq épreuves sont inscrites au programme de ce championnat qui sera clôturé mercredi. Elles concernent les techniques navales, le sauvetage, la natation utilitaire, la course d'obstacles ainsi que le cross-country et amphibie. Pour rappel, l'équipe de la base navale de Mers El-Kebir est détentrice des trophées des cinq dernières éditions et table sur un sixième titre d'affilée, selon ses athlètes.

K. N.

Mise en valeur des terres par la concession

Prolongation jusqu'au 15 juin du délai de dépôt des dossiers

LE MINISTÈRE de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé, samedi dans un communiqué, la prolongation jusqu'au 15 juin du délai de dépôt des dossiers pour la mise en valeur des terres agricoles par la concession, dans le cadre du développement des grandes filières stratégiques. «Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural informe tous les investisseurs agricoles intéressés par la mise en valeur

des terres à travers le droit à la concession, dans le cadre du développement des grandes filières stratégiques, qu'il a été décidé de prolonger le délai de dépôt des dossiers via la plateforme numérique de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) jusqu'au 15 juin prochain», précise le communiqué.

K. L.

Relizane

Perturbation et suspension de l'AEP à travers six communes

SIX communes de la wilaya de Relizane enregistrent, depuis hier, une perturbation et une suspension de l'alimentation en eau potable à cause de la turbidité de l'eau, a-t-on appris de l'unité de l'Algérienne des eaux. Cette perturbation et suspension de l'AEP est due au degré élevé de turbidité de l'eau du barrage «Sâada», situé dans la commune de Sidi M'hamed Benaouda, alimentant les communes de Relizane, Bendaoud, Sidi M'hamed Benaouda, Belacel, El Matmar et Yellel. L'unité de l'ADE a ajouté que les dernières pré-

visions, enregistrées dans la région le week-end dernier, ont causé l'engorgement du barrage et l'augmentation du degré de turbidité de l'eau. Durant cette période de perturbation, les communes précitées seront alimentées en eau potable à partir du couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO) et certains forages. L'unité de l'ADE de Relizane a tenu à rassurer que l'opération d'alimentation en eau potable reprendra une fois que le degré de turbidité de l'eau du barrage précité aura baissé.

Lyès F.

Béchar

Départ du premier groupe de hadjis vers les Lieux saints de l'islam

LE PREMIER groupe de hadjis a quitté samedi, tard le soir, l'aéroport «Boudghene-Ben-Allouf» de Béchar, à destination des Lieux saints de l'islam en Arabie saoudite, pour d'accomplir les rites du Hadj pour la saison 2023/1444h.

Composé de 300 hadjis issus de la wilaya de Béchar et d'autres wilayas du sud-ouest du pays, ce premier contingent a été salué à son départ par les autorités locales de Béchar et de Béni-Abbès, leurs proches et les

représentants des différents services ayant pris part à l'encadrement de cette opération.

Trois autres départs de hadjis sont prévus à partir du même aéroport à destination de la même ville sainte de l'islam au profit de 847 hadjis issus des wilayas de Béchar, Tindouf, Naâma et Béni-Abbès, selon les responsables du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs.

H. N.

À quelques semaines de l'Aid Al Adha



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Constantine

Levée du gel sur le projet d'un village de l'artisanat

Le projet portant réalisation d'un village de l'artisanat à Constantine vient de bénéficier d'une décision de levée du gel, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya.

Par Slim O.

Le wali de Constantine, Abdelkhalak Seyouda, a chargé une commission spécialisée à l'effet d'entamer immédiatement les formalités de choix de terrain pour permettre le lancement de la réalisation du projet dans les meilleurs délais, a fait savoir la même source. Mettant l'accent sur l'importance de ce futur village dans la promotion de la créativité et le savoir-faire d'art et de l'artisanat, la même source a rappelé que sa réalisation avait été annoncée en 2012 et allait être lancée en

travaux en 2015 avant de décider par la suite le gel de l'opération pour des raisons d'ordre financier. Selon les services de la wilaya, le futur village de l'artisanat de Constantine sera doté, selon le plan préliminaire d'aménagement devant être ajusté en fonction de l'étendue de l'assiette, d'une galerie d'exposition, espaces de vente et de commercialisation, en plus d'ateliers de formation et d'apprentissage. La relance de cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les autorités publiques visant la promotion du tourisme national à travers le

développement de l'artisanat local, a souligné la même source qui a mis en exergue l'impact de ce projet dans la sauvegarde également des métiers d'art en voie de disparition. Pour rappel, le secteur local de l'artisanat avait bénéficié, en début de l'année en cours, d'un projet d'aménagement d'un centre pour les artisans, dédié à la production, l'exposition, la vente et la commercialisation des produits artisanaux. Ce centre sera ouvert dans une vieille bâtisse située au centre-ville de Constantine.

S. O.

Mila

Formation des artisans dans le domaine de la protection des produits artisanaux

La Chambre de l'artisanat traditionnel et des métiers (CAM) de Mila a accueilli, hier, une journée de formation des artisans et des cadres du secteur du Tourisme et de l'Artisanat traditionnel au dispositif juridique relatif à la protection des produits artisanaux. Initiée par la Direction de la culture et des arts, conjointement avec la Direction du tourisme et de l'artisanat, la rencontre vise à présenter les dispositions légales assurant la protection des produits artisanaux porteurs de motifs et expressions reflétant l'identité culturelle algérienne, a indiqué, en marge de la journée, le représentant de la Direction de la culture, Chiaba Lezghed. «Les parti-

cipants découvriront ainsi les dispositions relatives à la protection du patrimoine qui est une des missions de la Direction de la culture», a-t-il ajouté, affirmant que la notion de patrimoine recouvre les produits artisanaux dont les tenues traditionnelles, les instruments musicaux et les bijoux. M. Chiaba a cité, à ce propos, la loi 98-04 relative au patrimoine culturel de la nation et les règles générales de sa protection ainsi que l'impact de la mondialisation qui expose des pans entiers de ce patrimoine aux risques de vol. De son côté, le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Mila, Aïssa Boulouedhine, a inscrit l'initiative dans le cadre de

la convention conclue entre le ministère du Tourisme et celui de la Culture, estimant qu'elle permet de sensibiliser puis d'impliquer les participants aux efforts de protection de l'identité patrimoniale de l'Algérie à travers la préservation des motifs et formes traditionnels qui reflètent l'authenticité et les spécificités du patrimoine algérien. Le même cadre a souligné que «la rencontre vient à la suite du signalement de certaines tentatives d'accaparement de ce patrimoine en lui attribuant des origines étrangères à l'Algérie, d'où la nécessité de sensibiliser les artisans à protéger et préserver ce patrimoine aux générations futures».